



Systèmes de pensée en Afrique noire

5 | 1981
Le sacrifice IV

Présentation

Introduction

Michel Cartry



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/span/484>

DOI : [10.4000/span.484](https://doi.org/10.4000/span.484)

ISSN : 2268-1558

Éditeur

École pratique des hautes études. Sciences humaines

Édition imprimée

Date de publication : 30 mai 1981

Pagination : 7-8

ISSN : 0294-7080

Référence électronique

Michel Cartry, « Présentation », *Systèmes de pensée en Afrique noire* [En ligne], 5 | 1981, mis en ligne le 05 juin 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/span/484> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/span.484>

© École pratique des hautes études

P R E S E N T A T I O N

par

Michel Cartry

Le sacrifice n'est pas une institution qui se laisse toujours reconnaître au moyen de simples critères empiriques ni à l'aide d'une simple définition générale. Sur le terrain l'observateur est souvent bien embarrassé. Un animal est mis à mort dans des conditions rituelles déterminées. Comment le témoin de ce rite va-t-il décider que, dans cette circonstance, l'animal a été véritablement sacrifié? Pour être en droit de procéder à une telle identification, il ne suffit pas de reconnaître que, par cette mise à mort, une communication a été établie avec des divinités ou avec des ancêtres. On peut observer en Afrique de nombreux rites où un animal est tué, partagé et consommé selon des procédures semblables à celles qui sont en vigueur dans un sacrifice "typique" mais où il est impossible de repérer une problématique de l'offrande. On sait aussi qu'il existe des rituels où le sacrifice d'un animal n'implique pas nécessairement l'immolation. Mais les difficultés de repérage ne tiennent pas seulement à la diversité des pratiques rituelles liées aux animaux. Il y a une logique du sacrifice qui s'étend au-delà de la sphère des rites sacrificiels. Des individus (rois, prêtres, initiés) peuvent transitoirement occuper une position de victime sacrificielle sans que le traitement rituel des personnages ainsi investis soit associé à des sacrifices réels. Mais s'il y a une logique du sacrifice, il est impossible de la dégager par voie purement déductive. Il faut tenter de la construire progressivement en traitant le plus grand nombre possible de matériaux ethnographiques et en accordant autant d'attention aux rites sacrificiels atypiques qu'aux rites courants.

C'est dans cet esprit que le LA 221 cherche à réunir le maximum

de monographies sur les rites sacrificiels africains. Le présent cahier est le quatrième volume publié sur le thème du sacrifice. Le rapport entre la divination et le sacrifice, le statut de l'animal sacrificiel, la notion de nourriture sacrificielle, la relation entre le sacrificeur et le sacrifiant, autant de questions essentielles dont nous pensons avoir renouvelé l'approche théorique.

Le LA 221 prévoit de préparer un ouvrage qui ne serait pas conçu comme un simple recueil de monographies, mais qui, pour chaque ethnie considérée, saurait dégager les articulations de la logique sacrificielle qui lui est propre.